

# Étude économique de la Suède, 2004

## Quels défis pour la Suède ?

### Comment intensifier la concurrence ?

### Peut-on accroître l'utilisation de main d'œuvre ?

### Comment rendre l'économie plus dynamique ?

### Les finances publiques sont-elles viables à long terme ?

### Peut-on améliorer le rapport coût-efficacité des mesures sur l'environnement ?

## Pour plus d'informations

## Références

Avec des cadres monétaire et budgétaire sains et une situation macroéconomique satisfaisante, la Suède est mieux armée que beaucoup d'autres pays de l'OCDE pour relever les défis à long terme d'une population vieillissante. Comme ailleurs, ces tendances démographiques exerceront une pression à la baisse sur la croissance du PIB potentiel et accroîtront le fardeau des dépenses publiques à la longue. Il sera plus aisé de gérer efficacement cette situation dans le contexte de l'État providence tout en préservant le niveau de vie le plus élevé possible si le pays peut accélérer la productivité, développer l'offre effective de travail et remettre rapidement les finances publiques sur la trajectoire de moyen terme prévue. On pourrait stimuler encore les gains de productivité en intensifiant la pression de la concurrence dans tous les secteurs de l'économie, à la faveur des efforts de libéralisation antérieurs. Combattre efficacement les ententes et les autres agissements anticoncurrentiels, supprimer les obstacles réglementaires et exposer davantage le vaste secteur public aux pressions concurrentielles, sont autant d'initiatives qui se révéleraient utiles. La croissance de la productivité se trouverait également amplifiée si les travailleurs et le capital se déplaçaient plus promptement et plus aisément en réponse aux fluctuations des coûts et de la demande de différentes productions. Toutefois, rémunérer les gains de productivité par une diminution du temps de travail a pour effet d'éroder la base d'imposition ; de nouvelles réductions des taux d'imposition marginaux élevés atténueraient l'incitation à agir de la sorte. Bien que les taux d'emploi soient déjà élevés dans l'ensemble, on pourrait faire davantage pour que les jeunes se qualifient plus rapidement et entrent plus tôt dans la vie active, mais aussi pour améliorer l'intégration des immigrants. Réduire le nombre des bénéficiaires de prestations de maladie et d'invalidité permettra non seulement de stimuler l'offre effective de main d'œuvre mais aussi d'atténuer la poussée des dépenses. Plus

*Cette Synthèse présente les évaluations et les recommandations de l'Étude économique de la Suède pour 2004. Le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, composé des 30 pays membres de l'Organisation et de la Commission européenne, est responsable de ces Études. Le Département des affaires économiques prépare un projet d'étude qui est ensuite modifié sur la base des délibérations et publié sous la responsabilité du Comité.*

généralement, une stricte austérité s'impose pour atteindre l'objectif du gouvernement en matière d'excédent. Il conviendrait d'affiner le cadre budgétaire pour assurer la viabilité des finances publiques dans le long terme, tout en créant la marge nécessaire pour modérer les taux d'imposition marginaux en vue de stimuler les incitations au travail, à l'épargne et à l'investissement. De nouvelles avancées sur le front de la viabilité environnementale pourraient privilégier l'amélioration du rapport coût efficacité des politiques. Enfin, l'instauration d'une croissance plus rapide et la préservation du système de protection sociale dépendent de la poursuite d'une gestion économique avisée. ■

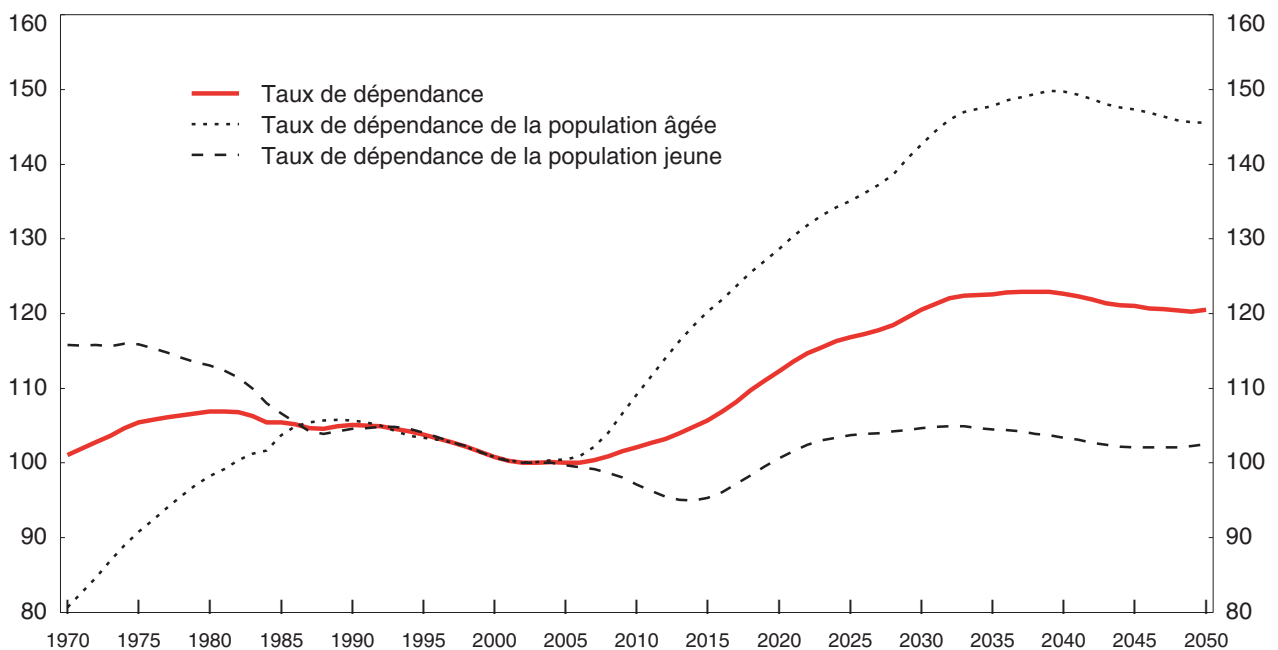
### Quels défis pour la Suède ?

La performance de l'économie suédoise pendant la récente récession internationale a démontré la valeur d'une orientation appropriée de la politique macroéconomique. Les électeurs suédois ayant décidé de ne pas adopter l'euro pour le moment, le cadre monétaire constitue toujours un régime de ciblage de l'inflation bien conçu. Le cadre budgétaire a produit des finances publiques saines qui ont permis de laisser jouer les stabilisateurs automatiques durant la récente récession mondiale, tandis que l'assouplissement des conditions monétaires a contribué à stabiliser

l'activité sans compromettre la stabilité des prix. De plus, les réductions d'impôts et d'autres mesures discrétionnaires ont soutenu la production. En conséquence, la croissance en 2002 et 2003 a dépassé la moyenne européenne d'environ un point de pourcentage, et l'OCDE a prévu une croissance de l'ordre de 2¼ pour cent en 2004 et de 2¾ pour cent en 2005. En dépit de la mollesse actuelle de certains indicateurs économiques, dès lors que l'activité se sera clairement raffermie et que les capacités disponibles se contracteront, la politique monétaire devra être durcie en fonction de l'objectif d'inflation. En résumé, la Suède bénéficie d'une situation enviable car elle peut axer sa stratégie économique sur les impératifs de long terme, ce qui constitue le thème principal de cette Étude. Au cours des dernières années, le PIB par habitant a augmenté plus rapidement que la moyenne de l'OCDE, après une longue période de croissance inférieure à cette moyenne. Mais le maintien de cette croissance par habitant deviendra plus difficile à plus long terme lorsque le taux de dépendance commencera à augmenter. Il faut donc se féliciter que le gouvernement mette de nouveau l'accent sur les politiques visant à stimuler l'offre de travail et la croissance potentielle.

Comme dans beaucoup d'autres pays de l'OCDE, la population d'âge actif commencera de décroître vers

Graphique 1. **Taux de dépendance**  
Indice, 2002 = 100



Source : Statistics Sweden; calculs de l'OCDE.

la fin de cette décennie à moins d'être renforcée par une immigration nette, tandis que le ratio de dépendance des personnes âgées s'élèvera très rapidement. Dans ce contexte, la Suède est confrontée à deux grands impératifs de politique économique :

- Continuer d'améliorer le niveau de vie par une accélération des gains de productivité et une utilisation accrue des ressources disponibles dans l'économie.
- Maintenir les principes de solidarité de l'État protecteur, en dépit d'une forte hausse du ratio de dépendance. ■

### Comment intensifier la concurrence ?

La mise en place des conditions d'une plus grande concurrence sur les marchés de produits répond en partie au problème, étant donné son rôle central dans la stimulation des gains de productivité. Au cours des dix à quinze années écoulées, la Suède a renforcé le droit de la concurrence et déréglementé un certain nombre de secteurs, dont l'électricité, les télécommunications et certains segments des transports. L'intégration économique grandissante dans l'Union européenne a également intensifié la concurrence potentielle des importations non agricoles. Toutefois, la Suède ne pourra récolter tous les fruits de ces réformes que si ses marchés de produits sont suffisamment exposés à la concurrence et si le travail et le capital peuvent être transférés rapidement à leurs utilisations les plus productives.

Une concurrence vigoureuse doit s'appuyer à la fois sur un cadre institutionnel robuste et sur une action vigilante en vue de détecter et d'éliminer les comportements anticoncurrentiels. Bien que le dispositif suédois en la matière soit déjà globalement conforme aux meilleures pratiques internationales, plusieurs mesures accroîtraient son efficacité :

- Renforcer la capacité de l'Autorité de la concurrence de combattre les ententes injustifiables et les autres infractions graves au droit de la concurrence, afin que la crainte de la détection, des poursuites et d'une perte d'image de marque décourage fortement les comportements collusoires.
- Prévoir de lourdes sanctions à l'encontre des individus qui s'engagent activement et en connaissance de cause dans des opérations anticoncurrentielles, de manière à accroître l'efficacité du régime de clémente qui vient d'être mis en place.
- Simplifier la procédure et réduire les délais de règlement des affaires de concurrence.

La concurrence pourrait être avivée dans plusieurs secteurs, notamment certains domaines où d'importantes améliorations ont déjà été apportées. Cela pourrait se traduire par les initiatives suivantes :

- Réaliser de nouveaux investissements dans l'infrastructure nordique d'électricité, y compris dans le réseau suédois, et réduire ainsi les possibilités pour un quelconque producteur d'exercer un pouvoir de marché lorsque les carences du réseau de transport empêchent le marché régional de l'électricité (Nordpool) de fonctionner efficacement.
- Ouvrir à la concurrence toutes les activités de l'entreprise ferroviaire publique de transport de voyageurs, notamment les lignes interrégionales, et astreindre cette société à une contrainte budgétaire dure, sans perspective de nouveaux apports de capitaux publics pour la renflouer.
- Éliminer la tendance aux comportements collusoires dans le bâtiment et la construction par une application plus stricte du droit de la concurrence.
- Examiner avec soin les implications pour l'équité et l'efficacité d'un système d'allocation du logement locatif davantage axé sur le marché, qui remplacerait des contrôles actuels visant la fixation des loyers.
- Modifier le processus de planification pour exiger que les avantages d'une concurrence accrue soient explicitement pris en compte lorsque les autorités locales statuent sur les demandes de création de supermarchés.
- Envisager d'autres mécanismes réglementaires qui permettraient de faire jouer la concurrence sur le marché de détail des alcools sans pour autant renoncer à contrôler l'accès aux boissons alcoolisées.

Il y a lieu également d'intensifier les efforts pour stimuler la concurrence dans le vaste secteur public décentralisé de la Suède, et pour favoriser ses interactions avec le secteur privé. A plus longue échéance, les autorités suédoises devraient examiner si le secteur privé est mieux placé pour fournir certains des biens et services actuellement offerts par le secteur public. Bien que le gouvernement ait déjà pris un certain nombre d'initiatives pour accroître l'exposition à la concurrence et promouvoir des règles du jeu plus équitables, de nouvelles réformes seraient utiles. Il faudrait notamment :

- Consolider le cadre juridique régissant les activités marchandes des municipalités et des autres institutions publiques en les soumettant clairement au droit de la concurrence et en élargissant les voies de recours des sociétés concurrentes.

- Rationaliser la structure de surveillance actuelle des marchés publics en créant un organisme unique compétent pour tous les niveaux d'administration et habilité à imposer des sanctions, et modifier la législation de telle sorte que les offres des services internes et celles des fournisseurs extérieurs soient traitées à l'identique.
- Développer la sous-traitance des services publics et permettre ainsi non seulement de stimuler la concurrence et d'améliorer la qualité et/ou d'abaisser les coûts, mais aussi de favoriser l'apparition de nouveaux entrepreneurs dans les segments aujourd'hui peu développés du secteur des services personnels et sociaux.
- Surveiller plus efficacement les activités des organismes publics et leurs effets sur la concurrence, ce qui démontrera en outre la volonté du gouvernement de promouvoir la concurrence dans le secteur public.

Plus généralement, il faut s'employer à faire en sorte que toutes les règles affectant les fournisseurs privés et publics soient conçues pour permettre aux prestataires de se livrer concurrence dans des conditions équitables à tous égards. ■

### Peut-on accroître l'utilisation de main d'œuvre ?

Pour accroître la production nationale, il faut employer efficacement les ressources disponibles en utilisant l'ensemble de la main d'œuvre et en veillant à maximiser la productivité du travail. Les taux d'emploi étant déjà globalement élevés, les actions sont désormais ciblées sur les groupes dont le niveau d'activité est particulièrement faible et où des gains sont possibles. Il s'agit notamment des jeunes, qui pourraient achever leurs études et entrer sur le marché du travail à un âge moyen plus bas si les règles d'admission à l'enseignement tertiaire étaient rationalisées de manière à faciliter le passage du secondaire au supérieur et à encourager l'amélioration des résultats dans les établissements secondaires du deuxième cycle. Les étudiants seraient davantage incités à achever plus rapidement leurs études postsecondaires si, par exemple, l'octroi de bourses d'études était calqué plus strictement sur la durée normale des programmes. Il conviendrait aussi d'examiner l'intérêt d'un dispositif de type « chèque études » impliquant un financement plus direct de l'enseignement tertiaire, dans la mesure où ce mécanisme permet d'apparier

plus efficacement l'offre et la demande de places dans le système tertiaire.

Les immigrants sont également sous représentés dans la population active, avec un taux d'activité sensiblement inférieur à celui des Suédois de souche. Les raisons de cette disparité sont complexes, d'autant que les immigrants constituent un groupe hétérogène et peuvent se heurter à toute une série d'obstacles sur la voie de l'intégration économique, suivant leur profil spécifique. Afin d'améliorer leurs perspectives d'emploi, il faudra à la fois déployer des efforts accrus pour renforcer leurs compétences linguistiques et professionnelles et mettre en œuvre des stratégies d'activation appropriées, ainsi que rester vigilant contre les discriminations. Les étrangers peu qualifiés sont confrontés à une barrière supplémentaire, car l'économie a relativement peu d'emplois à leur offrir, étant donné la compression de l'éventail des salaires qui caractérise le modèle suédois du marché du travail. Si, dans les prochains accords salariaux, les partenaires sociaux décident en priorité de relever les taux de salaire les plus bas, les travailleurs peu qualifiés, qu'ils soient immigrants ou suédois de souche, éprouveront plus de difficultés pour trouver des emplois en rapport avec leurs compétences et leur niveau de productivité actuel.

L'offre effective de main d'œuvre est également limitée par l'absentéisme pour maladie, tandis que le congé de maladie de longue durée et les pensions d'invalidité ont offert à certains travailleurs âgés un moyen de sortir définitivement de la population active. De fait, le recours croissant au congé maladie ces dernières années représente l'une des questions les plus urgentes à résoudre en ce qui concerne l'offre de main d'œuvre. Au cours de l'année écoulée, le gouvernement s'est efforcé de freiner la tendance à la hausse en durcissant les contrôles administratifs et en incitant davantage les employeurs à réduire la fréquence de ces congés. Il prévoit aussi de convertir les pensions d'invalidité en indemnités de maladie de durée limitée, quoique renouvelables. Pour être efficaces, ces mesures doivent être mises en œuvre comme prévu dans chaque organisme local d'assurance sociale ; à cet effet, il y a lieu de renforcer les pouvoirs de l'Agence nationale sur les caisses locales. Si les mesures déjà prises n'entraînent pas une baisse marquée et durable du nombre de journées perdues, il faudra envisager de nouvelles mesures de contrôle pour supprimer l'aléa moral : cela éviterait de recourir à la solution moins agréable consistant à réduire fortement les taux des prestations.

Stimuler la durée moyenne du travail est un autre moyen d'accroître l'utilisation de la main d'œuvre. Si la réduction du temps de travail est une réaction naturelle à la hausse du niveau de vie, en Suède la durée du travail est également très influencée par la pression fiscale élevée sur les revenus d'activité. Or, la contraction du temps de travail fait baisser la production, érode l'assiette fiscale et rend plus difficile le financement du système de protection sociale. En même temps, des réductions négociées du temps de travail peuvent aussi entraîner à la hausse le coût global des services publics à forte intensité de main d'œuvre, pour lesquels il est difficile d'obtenir des gains de productivité compensatoires. Au total, la réduction du temps de travail aurait d'importantes implications à long terme pour les finances publiques, et il est donc crucial de modérer la pression fiscale sur les revenus d'activité. Une fois mise en œuvre la dernière étape du programme actuel de réduction d'impôts, les réformes fiscales futures pourraient s'attacher à consolider les effets positifs sur l'offre de travail en abaissant encore les taux marginaux effectifs élevés applicables aux revenus d'activité. En outre, il serait souhaitable d'alléger l'impôt national sur le revenu afin d'augmenter le rendement de l'éducation et de promouvoir la croissance de la productivité du travail. On pourrait financer les pertes de recettes en taillant dans les dépenses publiques, en réduisant les dépenses fiscales, en relevant les impôts sur la propriété et en supprimant les taux préférentiels de TVA et/ou le régime préférentiel de l'épargne retraite. ■

## Comment rendre l'économie plus dynamique ?

La productivité des ressources de main d'œuvre dépend en partie de leur capacité de se déplacer aisément et rapidement en réponse aux modifications induites par une concurrence vigoureuse sur les marchés de produits. Les salariés suédois conservent le même emploi plus longtemps que ceux des autres pays, ce qui peut être avantageux pour développer un capital humain adapté à l'entreprise. Mais il se peut aussi que certains travailleurs restent à des postes où leur production est inférieure à ce qu'elle serait s'ils prenaient un autre emploi où leur productivité pourrait aussi croître plus rapidement avec le temps. Le caractère relativement strict de la législation suédoise sur la protection de l'emploi peut inciter les travailleurs à rester dans la même entreprise plutôt que de prendre le risque de changer d'emploi – même si le nouveau poste leur conviendrait mieux que leur

emploi actuel –, en raison de la perte consécutive en termes de protection de l'emploi. La réticence à embaucher des travailleurs âgés, en partie liée aux droits en matière de protection de l'emploi, décourage aussi la mobilité professionnelle. En outre, l'éventail des salaires étant encore relativement étroit, il est sans doute plus difficile pour les travailleurs de trouver des possibilités d'accroître leurs gains à long terme en exerçant un emploi à productivité plus élevée. Ces aspects du marché du travail pourraient faire l'objet des mesures suivantes :

- Modifier la législation sur la protection de l'emploi de manière à mieux concilier le souci d'offrir la sécurité de l'emploi et la volonté de faciliter le déplacement des travailleurs vers les postes où ils sont le plus productifs, où leur potentiel de gains est maximal et où leurs préférences les attirent.
- Laisser les salaires relatifs jouer un plus grand rôle en fournissant des informations sur la demande de travailleurs et de compétences parmi les entreprises, les secteurs et les professions. Les salaires étant négociés entre les partenaires sociaux, il peut en résulter des conventions qui reflètent une plus grande tolérance à l'égard de la dispersion des salaires.

Augmenter la mobilité intersectorielle du capital contribuerait aussi à l'amélioration de la productivité. Les règles fiscales actuelles entravent le transfert rapide du capital vers ses utilisations les plus productives. Bien que le régime de l'impôt sur les sociétés en Suède soit compétitif par rapport aux autres pays, un traitement fiscal plus uniforme des différents types de financement des sociétés et des différentes catégories d'investissement améliorerait l'efficacité. Une réduction du taux d'imposition financée par des mesures d'élargissement de l'assiette fiscale serait utile à cet effet. L'imposition du patrimoine dissuade les ménages de constituer une épargne en dehors des instruments institutionnels tels que les régimes professionnels de retraite, et peut rendre plus attrayante la détention d'actifs extraterritoriaux.

L'activité entrepreneuriale est l'un des éléments les plus importants, mais aussi les plus aléatoires, d'une économie dynamique. Elle est encore faible en Suède, même si le gouvernement lui a donné une plus large place et si elle suscite une réaction plus favorable du public depuis quelques années. Plusieurs facteurs jouent à l'encontre des efforts entrepreneuriaux. Le régime plus favorable des emprunts dans le contexte de l'impôt sur les sociétés est pénalisant, surtout pour les petites sociétés et les jeunes entreprises, pour lesquelles un financement sur fonds propres est souvent préférable. Les règles de fractionnement du

revenu (dites « 3:12 »), applicables aux sociétés ayant peu d'actionnaires, assurent un traitement neutre des différentes formes organisationnelles d'entreprise et évitent les transferts massifs de revenus dans le double système fiscal du revenu. La formule du revenu imputé du capital a été adoptée pour prendre en compte une prime de risque *ex ante* moyenne, mais elle limite la rémunération *ex post* de la prise de risque et reste relativement onéreuse pour les entreprises très rentables, même si l'on tient compte des réformes récemment annoncées. Les risques associés au passage du salariat à l'emploi indépendant peuvent aussi se trouver amplifiés par la perte de droits cumulés en matière de protection de l'emploi et par le poids élevé des gains antérieurs dans le montant de la prestation d'assurance chômage. Par conséquent, on ne peut raisonnablement penser que les entrepreneurs prospèrent dans un tel climat, qui pourrait presque certainement être amélioré par des mesures ayant une très faible incidence sur les finances publiques.

Alors que l'innovation est manifestement importante pour le progrès technique, le taux élevé d'investissement dans la R D en Suède ne semble pas avoir induit une expansion proportionnelle de la productivité totale qui aurait contribué à la croissance économique à long terme. Il serait donc souhaitable de conserver une attitude relativement prudente concernant les politiques à l'égard de la R D proprement dite ; la stratégie optimale consisterait à faire en sorte que les conditions économiques d'ensemble garantissent aux entreprises innovantes une rémunération financière déterminée par le marché. Dans le secteur public, un partage des droits de propriété intellectuelle entre le chercheur et l'établissement qui l'emploie renforcerait les incitations à commercialiser la recherche. Autre moyen de faciliter le transfert de technologie : créer des structures qui aident les établissements à élaborer des stratégies efficaces pour mettre la recherche sur le marché. Par une démarche similaire, on pourrait aussi contribuer à diffuser les pratiques innovantes au sein du secteur public et inciter employeurs et salariés à rechercher plus activement ces améliorations. ■

### Les finances publiques sont-elles viables à long terme ?

Si la stimulation de l'utilisation de la main d'œuvre et de la productivité du travail aidera à maintenir un rythme plus élevé de croissance du PIB, la hausse du taux de dépendance des personnes âgées en Suède dans les prochaines décennies implique un net

accroissement de la redistribution par le biais des finances publiques. Les réformes destinées à consolider l'assise financière des pensions publiques ont sensiblement atténué les contraintes budgétaires futures. Néanmoins, on prévoit toujours que les dépenses de santé et de soins aux personnes âgées absorberont une part croissante du PIB durant les 40 à 50 années à venir. Ces tensions seront atténuées par une utilisation accrue de la main d'œuvre disponible, surtout si cela se traduit par le retour à l'emploi de personnes jusque là tributaires des prestations publiques. Mais il faudra également faire preuve de vigilance dans la gestion des finances publiques.

Le gouvernement, très conscient de l'importance d'une saine gestion budgétaire et soucieux d'assurer la viabilité à long terme des finances publiques, se fixe actuellement pour objectif un excédent budgétaire de 2 pour cent du PIB sur le cycle. Atteindre cet objectif pendant les 15 prochaines années environ permettrait d'accumuler des actifs nets, que l'on pourrait utiliser par la suite pour financer la poussée des dépenses due à la forte hausse de la demande de soins de santé et de services aux personnes âgées. A la faveur du cadre budgétaire prudent qui a été mis en place, les finances publiques suédoises sont déjà bien plus saines que dans la plupart des autres pays de l'OCDE, et la Suède n'a pratiquement pas d'endettement public net. Selon les estimations de l'OCDE, les excédents budgétaires structurels représentent en moyenne environ 1¼ pour cent du PIB depuis 1997. Mais les réductions d'impôts et les hausses des dépenses, notamment au titre des prestations de maladie et d'invalidité, ont fait tomber l'excédent structurel estimé à ¾ pour cent du PIB en 2003. Par conséquent, une stricte discipline budgétaire sera nécessaire pour atteindre l'objectif gouvernemental d'un excédent de 2 pour cent sur le cycle. Les coûts des dérapages par rapport à cet objectif pourraient être considérables et risqueraient de compromettre la viabilité budgétaire à long terme.

Les prévisions actuelles du gouvernement tablent sur le retour à un excédent des administrations publiques de 2 pour cent à l'horizon 2006, mais seulement dans l'hypothèse où les dépenses demeurent très inférieures aux plafonds prévus. Si des dépenses additionnelles entamaient ces marges, comme cela a eu tendance à se produire dans le passé, le retour à une trajectoire de long terme viable se trouverait retardé, à moins que les impôts ne soient augmentés. Cette dernière solution n'est pas acceptable, vu le niveau déjà très élevé des coins fiscaux. Le risque pourrait être atténué si les plafonds de dépenses

étaient réaménagés de façon que les marges budgétaires ne soient pas utilisées pour des dépenses discrétionnaires mais mis en réserve pour faire face à des fluctuations macroéconomiques imprévues. Pour la même raison, l'application du plan en 121 points adopté par le gouvernement et les partis qui le soutiennent compromettrait le sentier d'évolution à moyen terme si elle entraînait des dépenses nettes supplémentaires : il est donc crucial de tenir l'engagement politique de financer toutes les mesures nouvelles. De façon plus générale, réévaluer en permanence les priorités des dépenses et élarger les programmes à faible priorité contribuerait à créer des marges pour de nouvelles initiatives et/ou de nouvelles réductions d'impôts.

Les autorités locales sont également confrontées à une pression croissante des dépenses, qui se traduit par des taux d'imposition plus élevés car elles sont tenues d'équilibrer leurs budgets. Les fortes hausses des impôts locaux ont partiellement neutralisé les effets bénéfiques sur l'offre de main d'œuvre des réductions de l'impôt national sur le revenu. En même temps, le système de péréquation peut dans une certaine mesure dissuader les autorités locales d'accroître leur base d'imposition. Une solution serait de transférer sur la propriété une partie de la base de recettes des collectivités locales, ce qui rendrait d'ailleurs leurs rentrées d'impôts moins sensibles aux fluctuations de l'activité économique, tandis qu'une autre option consisterait à appliquer des ajustements anticycliques aux subventions de l'État. L'une et l'autre de ces mesures atténueraient la tendance de la règle actuelle d'équilibre du budget à entraîner mécaniquement à la hausse les dépenses locales durant les phases d'expansion économique, puis à relever les taux d'imposition quand l'activité ralentit.

Pour le long terme, il serait utile d'affiner le cadre actuel de telle sorte que tous les instruments et objectifs soient regroupés d'une manière plus intégrée et plus transparente. A cet effet, on devrait combiner les plafonds de dépenses, l'obligation d'équilibre budgétaire faite aux autorités locales et l'objectif d'un taux d'emploi de 80 pour cent avec l'objectif gouvernemental d'un excédent des administrations publiques dans l'optique des comptes nationaux. Il serait aussi plus aisé d'évaluer les actions complémentaires requises, d'indiquer comment les améliorations apportées à un élément se répercuteraient sur les autres et d'élaborer un étalon de référence cohérent pour mesurer les progrès accomplis sur la voie des objectifs à long terme.

## Peut-on améliorer le rapport coût efficacité des mesures sur l'environnement ?

L'environnement est un autre aspect de la viabilité à long terme. Des progrès considérables ont été accomplis en ce qui concerne la réduction de la pollution de l'air et de l'eau et l'accroissement des taux de recyclage. Les nouvelles actions des pouvoirs publics dans ces domaines seraient bonifiées par un plus large recours à l'analyse coûts avantages.

- S'agissant de la pollution atmosphérique, les nouveaux progrès passent par des mesures destinées à réduire les émissions de particules de sources mobiles et de sources mineures. A cet égard, il s'avérerait utile d'harmoniser les taxes sur les véhicules avec les caractéristiques d'émission et d'encourager l'achat de chaudières domestiques à faible taux d'émission.
- En ce qui concerne la pollution de l'eau, des mesures visant à améliorer les bilans azotés des exploitations agricoles et à réduire le soutien à l'agriculture contribueraient au respect des objectifs en matière de charge azotée. Toutefois, étant donné qu'il serait très coûteux de réaliser les objectifs de pollution pour la mer Baltique en Suède uniquement, un accord avec d'autres États sur la mise en place d'un système régional de permis négociables donnerait des résultats plus satisfaisants.
- La politique de gestion et de valorisation des déchets pourrait s'appuyer plus clairement sur le rapport coût efficacité, afin de réaliser les objectifs d'action au moindre coût, et d'éviter le recours à des actions qui excèdent les coûts externes à la marge. Ainsi, les interdictions de mise en décharge pourraient être assouplies dans certaines régions, ce qui permettrait d'appliquer la politique de gestion des déchets avec plus de souplesse et d'opter pour la solution la plus efficace par rapport à son coût. ■

## Pour plus d'informations

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de : Deborah Roseveare, tél. : (33 1) 45 24 17 54 (email : [deborah.roseveare@oecd.org](mailto:deborah.roseveare@oecd.org)), ou Martin Jørgensen, tél. : (33 1) 45 24 17 44 (email : [martin.jorgensen@oecd.org](mailto:martin.jorgensen@oecd.org)).

## Références

- **Études économiques** : Les *Études économiques* examinent les économies des pays membres et, de temps en temps, certains pays non membres. Il y a environ 18 études réalisées chaque année. Elles sont disponibles individuellement ou par abonnement. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section des périodiques de la librairie en ligne de l'OCDE à l'adresse Internet suivante : [www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop).



- **Pour plus d'informations** : De plus amples renseignements concernant les travaux du Département des affaires économiques de l'OCDE, y compris des informations sur d'autres publications, des données statistiques, et des documents de travail sont disponibles pour téléchargement sur le site Internet à l'adresse : [www.oecd.org/eco](http://www.oecd.org/eco).
- **Perspectives économiques n° 74**, décembre 2003. Pour plus d'informations concernant cette publication veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : [www.oecd.org/eco/Economic\\_Outlook](http://www.oecd.org/eco/Economic_Outlook).

**Vous pouvez acheter en toute sécurité les publications  
de l'OCDE par l'intermédiaire de la librairie en ligne de l'OCDE**  
[www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques,  
Direction des relations publiques et de la Communication.  
Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.

## Où nous contacter ?

**ALLEMAGNE**

Centre de l'OCDE  
de BERLIN  
Albrechtstrasse 9/10  
D-10117 BERLIN  
Tél. : (49-30) 2888353  
Fax : (49-30) 28883545  
E-mail :  
berlin.contact@oecd.org  
Internet :  
[www.oecd.org/deutschland](http://www.oecd.org/deutschland)

**ÉTATS-UNIS**

Centre de l'OCDE  
de WASHINGTON  
2001 L Street N.W.,  
Suite 650  
WASHINGTON D.C. 20036-4922  
Tél. : (1-202) 785 6323  
Fax : (1-202) 785 0350  
E-mail :  
washington.contact@oecd.org  
Internet : [www.oecdwash.org](http://www.oecdwash.org)  
Toll free : (1-800) 456 6323

**FRANCE**

Siège de l'OCDE de PARIS  
2, rue André-Pascal  
75775 PARIS Cedex 16  
Tél. : (33) 01 45 24 81 81  
Fax : (33) 01 45 24 19 50  
E-mail : [sales@oecd.org](mailto:sales@oecd.org)  
Internet : [www.oecd.org](http://www.oecd.org)

**JAPON**

Centre de l'OCDE de TOKYO  
Nippon Press Center Bldg  
2-2-1 Uchisaiwaicho,  
Chiyoda-ku  
TOKYO 100-0011  
Tél. : (81-3) 5532 0021  
Fax : (81-3) 5532 0036/0035  
E-mail : [center@oecdtkyo.org](mailto:center@oecdtkyo.org)  
Internet : [www.oecdtkyo.org](http://www.oecdtkyo.org)

**MEXIQUE**

Centre de l'OCDE  
du MEXIQUE  
Av. Presidente Mazaryk 526,  
Colonia: Polanco,  
C.P. 11560  
MEXICO D.F.  
Tél. : (00.52.55) 5281 3810  
Fax : (00.52.55) 5280 0480  
E-mail :  
[mexico.contact@oecd.org](mailto:mexico.contact@oecd.org)  
Internet : [www.rtn.net.mx/ocde/](http://www.rtn.net.mx/ocde/)

Les Synthèses de l'OCDE sont disponibles sur le site Internet de l'OCDE

[www.oecd.org/publications/Pol\\_brief/index-fr.htm](http://www.oecd.org/publications/Pol_brief/index-fr.htm)